

FEUILLE FÉDÉRALE

91^e année

Berne, le 19 juillet 1939

Volume II

Paraît une fois par semaine. Prix: 20 francs par an; 10 francs pour six mois, plus la taxe postale d'abonnement ou de remboursement.

Avis: 50 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressés franco à l'imprimerie des hoirs K.-J. Wyss, société anonyme, à Berne.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 11 juillet 1939.)

Le Conseil fédéral a alloué des subventions aux cantons suivants:

1. St-Gall: Pour la construction d'un chemin d'alpage dans la commune d'Ebnat;
2. Grisons: Pour l'adduction d'eau sur l'alpe de Laus, commune de Somvix;
3. Vaud: Pour travaux de remise en état du sol endommagé par les orages dans les districts d'Aigle, de Lavaux, du Pays-d'Enhaut et de Vevey.

Suivant une communication de la légation d'Uruguay, les fonctions de M. Mario Chiancone de Bonis, vice-consul d'Uruguay à Lucerne ont pris fin. L'exequatur qui lui a été accordé le 6 avril 1934 doit être considéré comme annulé.

1348

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Agence d'émigration Goth & C^o. S. A., à Bâle.

Par suite de la transformation en société anonyme de la maison *Goth & Co.* à Bâle, la patente délivrée le 25 août 1936 à M. *Julius Goth*, représentant de ladite maison, et l'autorisant à exploiter une agence d'émigration et à vendre des billets de passage, est éteinte le 8 mai 1939.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1939
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	29
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.07.1939
Date	
Data	
Seite	137-137
Page	
Pagina	
Ref. No	10 088 955

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.